



Centre de Gestion de la Fonction
Publique Territoriale des Hautes-Alpes

ARRETE FIXANT LES LISTES DES CANDIDATS ADMIS A L'EXAMEN PROFESSIONNEL DE TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1^{ERE} CLASSE PAR VOIE D'AVANCEMENT DE GRADE – SESSION 2025

Spécialités : « Réseaux, voirie et infrastructures »
« Ingénierie, informatique et systèmes d'information »
« Services et intervention techniques »

Le Président du Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Hautes-Alpes,

Vu le Code Général de la fonction publique,

Vu la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 modifiée relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique,

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n°2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

Vu le décret n°2021-376 du 31 mars 2021 pris en application de l'article 36 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion,

Vu le décret n°2010-311 du 22 mars 2010 relatif aux modalités de recrutements et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la fonction publique française,

Vu le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu le décret du 2010-1359 du 9 novembre 2010 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu à l'article 17-III du décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu l'arrêté du 15 juillet 2011 fixant le programme des épreuves des concours et examens professionnels pour l'accès au grade de technicien, technicien principal de 2^{ème} classe et technicien principal de 1^{ère} classe du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu le règlement général des concours et examens professionnels organisés par le centre de gestion de la fonction publique territoriale des Hautes-Alpes,

Accusé de réception en préfecture
005-280500075-20251003-25_01638-AR
Date de télétransmission : 03/10/2025
Date de réception préfecture : 03/10/2025

Vu l'arrêté portant ouverture d'un examen professionnel de technicien territorial principal de 1^{ère} classe par voie d'avancement de grade – session 2025, pour le compte des centres de gestion de la région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, pris en date du 5 août 2025 ;

Vu l'arrêté fixant la liste des correcteurs de l'épreuve écrite de l'examen professionnel de technicien territorial principal de 1^{ère} classe par voie d'avancement de grade – session 2025, pris en date du 29 janvier 2025 ;

Vu l'arrêté fixant la liste des candidats admis à concourir à l'examen professionnel de technicien territorial principal de 1^{ère} classe par voie d'avancement de grade – session 2025, pris en date du 26 février 2025 ;

Vu l'arrêté fixant la date, l'heure et le lieu de l'épreuve écrite de l'examen professionnel de technicien territorial principal de 1^{ère} classe par voie d'avancement de grade – session 2025, pris en date du 26 février 2025 ;

Vu l'arrêté fixant la liste des membres du jury de l'examen professionnel de technicien territorial principal de 1^{ère} classe par voie d'avancement de grade – session 2025, pris en date du 20 mars 2025 ;

Vu l'arrêté portant modification de l'arrêté du 26 février 2025 fixant la liste des candidats admis à concourir à l'examen professionnel de technicien territorial principal de 1^{ère} classe par voie d'avancement de grade – session 2025, pris en date du 14 avril 2025 ;

Vu l'arrêté fixant la date, l'heure et le lieu de l'épreuve orale de l'examen professionnel de technicien territorial principal de 1^{ère} classe par voie d'avancement de grade – session 2025, pris en date du 28 août 2025 ;

ARRÊTE

Article 1 – Les listes des candidats admis à l'examen professionnel par voie d'avancement de grade de technicien principal de 1^{ère} classe – session 2025 sont annexées au présent arrêté.

Article 2 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication.

Article 3 – Ampliation du présent arrêté est adressée à Monsieur le Préfet du Département des Hautes-Alpes.

Gap, le 24 septembre 2025

Le Président,

Marcel CANNAT



LISTE DES CANDIDATS ADMIS

– PAR ORDRE ALPHABETIQUE –

EXAMEN PROFESSIONNEL PAR VOIE D'AVANCEMENT DE GRADE
TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1^{ERE} CLASSE – SESSION 2025
Spécialité « Ingénierie, informatique et systèmes d'information »

NOM	NOM de naissance	Prénom	Autres prénoms
ARMANDO		Sebastien	Jean Armand
BERTHE		David Guy Christian	
CHAVAGNAT		Damien	
FABRE		Julien	
MICHEL		Cedric Pascal	
PAUL		Benjamin	Alain, José
PONSON		Eric	Mathieu Eugène
SARTOR		Bruno	Lionel
VANDENBOGAERDE		Olivier	Claude
VANNONI		Jean-Marc	
VIGNAUD		Thierry	Laurent

11 candidats

LISTE DES CANDIDATS ADMIS

– PAR ORDRE ALPHABETIQUE –

EXAMEN PROFESSIONNEL PAR VOIE D'AVANCEMENT DE GRADE
TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1^{ERE} CLASSE – SESSION 2025
Spécialité « Réseaux, voirie et infrastructures »

NOM	NOM de naissance	Prénom	Autres prénoms
ARSAC		Jean-Damien	Hugues
BUSSONE		Sylvain	
DELAPORTE-BLANC		Sylvie	Lucienne Marguerite Marie
ESTIENNE HIJOS	ESTIENNE	Severine	Regine
HETMAN		Stephanie	Judith Odile
NIEDDU		Nicolas	
VANNI		Frédéric	

7 candidats

LISTE DES CANDIDATS ADMIS

– PAR ORDRE ALPHABETIQUE –

EXAMEN PROFESSIONNEL PAR VOIE D'AVANCEMENT DE GRADE
TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1^{ERE} CLASSE – SESSION 2025
Spécialité « Services et intervention techniques »

NOM	NOM de naissance	Prénom	Autres prénoms
CASINELLI		Christophe	
FERRIER		Frédéric	Philippe
LESTIEN		Franck	Stephane
MARTINEZ		Fabien	
SOUQUES		Sebastien	
TOUSSAINT		Franck	Julien Paul

6 candidats